



INFORMATIONS DE L'ADHÉRENT

- **Nom :** **Prénom :**
 - **Date de naissance :** / / **Lieu de naissance :**
 - **Adresse :**
 - **E-mail :** **Tél. Adhérent :**
- Nom du représentant légal :
- Téléphone des parents :

TARIFS DES COTISATIONS

Le paiement de la cotisation est à effectuer en totalité lors de l'inscription (possibilité de 3 chèques différés).

La licence FFBoxe obligatoire (avec son assurance) est comprise dans chacune de ces adhésions.

- **Boxe éducative** (enfants nés de 2013 à 2018) : **155,00 €**

Modes de paiement acceptés : Chèques, espèces ou virement bancaire.

Bénéficie d'une réduction Pass'Sport : ☐ OUI - Code :(à soustraire de l'adhésion)

DÉMARCHE À SUIVRE POUR L'INSCRIPTION

Important : La souscription à la licence BEA FFB est obligatoire pour pratiquer (après votre séance d'essai gratuite).

Étape 1 : Régler l'adhésion au club et retourner le dossier complet.

Étape 2 (cocher) :

- ☐ **Option 1 :** Réunir tous les documents (certificat médical, photo d'identité, pièce d'identité CNI/passeport) et laisser le club souscrire pour vous sur le site de la FFB (version papier ou par mail)
- ☐ **Option 2 :** Réaliser la démarche de souscription sur le site de la FFB [www.ffboxe.com] en autonomie.

Important : Seuls les certificats médicaux FFBOXE relatif à la pratique BOXE ÉDUCATIVE sont acceptés.

AUTORISATIONS ET SIGNATURES

- ☐ Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions d'assurance de la FFBOXE.
- ☐ **Droit à l'image :** J'autorise l'exploitation des images (photos prises avec le consentement) : ☐ OUI ☐ NON
- ☐ **Transport :** J'autorise mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un membre du club pour les déplacements organisés et à prendre toute disposition médicale en cas d'accident : ☐ OUI ☐ NON

Date : / /

Signature du représentant légal de l'adhérent :



REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DE BOXE «ATLANTIQUE BOXING CLUB», affilié à la Fédération Française de Boxe

Notre association vous souhaite la bienvenue et vous demande de prendre connaissance du règlement avant de remplir les documents attestant de votre inscription.

Si vous avez des questions de titre personnel ou sportif n'hésitez pas à nous les poser. Nous sommes là pour répondre à vos attentes dans la mesure du possible. Toute vie au sein du Club comporte des droits et des devoirs de la part des personnes qui y adhèrent.

Pour un bon fonctionnement du Club, une bonne ambiance en son sein et le respect de tous, nous rappelons à nos licenciés qu'il convient d'observer les quelques règles suivantes :

- Assiduité aux cours et respect des horaires
- Respect des règles d'hygiène et de bon ordre
- Manifester un « bon état d'esprit » au vestiaire et dans les espaces de pratique.
- Respecter les locaux sportifs et le matériel

I – Un matériel minimum demandé :

Gants de boxe anglaise, bandes ou mitaines, protège-dents obligatoire, chaussures propres, casque (optionnel).

II – L'adhésion :

Le coût de l'inscription (licence FFB comprise) pour la saison 2026-2027 est de :

BOXE EDUCATIVE (enfants nés de 2013 à 2018) : 155,00 €

III – Documents indispensables lors de l'inscription :

- Le dossier d'inscription correctement rempli ainsi que l'attestation pour les mineurs
- 1 photo d'identité (format officiel FFB)
- Photocopie de la carte identité ou passeport pour les nouveaux licenciés
- Le certificat médical FFB tamponné dans le dossier d'inscription
- Le présent règlement signé par l'adhérent mineur et son parent ou tuteur
- Le paiement de la cotisation pour la saison (possibilité en plusieurs fois, nous consulter)

Toute cotisation encaissée n'est pas remboursable sauf sur certificat médical ; Toute personne n'ayant pas un dossier complet au-delà de la semaine d'essai (sauf certificat médical sous 10 jours), ne pourra pratiquer la discipline au sein de l'association.

Article 1

La présence des parents lors des entraînements des enfants est tolérée pour la Boxe éducative à condition que ceux-ci restent très discrets selon l'appréciation des entraîneurs.

Article 2

Le paiement des cotisations peut être échelonné à la condition de déposer les chèques à l'ordre du Club dès l'inscription. Les dépôts de chèque se feront le 5 du mois.

Article 3

Certificats médicaux FFBOXE obligatoires dès la souscription à la licence. Attention pour les licenciés âgés de plus de 40 ans et qui souhaiteraient faire des assauts officiels, des examens complémentaires sont demandés (test d'effort). Tout pratiquant, ou son représentant légal lorsqu'il s'agit d'un mineur, doit informer l'entraîneur avant le début de la séance de toute blessure, douleur, gêne physique, mal de tête, malaise ou autre symptôme susceptible d'avoir une incidence sur la pratique sportive.

Tout entraînement des licenciés dans un autre club devra faire l'objet d'une information préalable auprès du coach.

Article 4

Dans les vestiaires, chacun est responsable de ses affaires. Le Club décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte d'objets et d'affaires personnelles.

Article 5

Les compétiteurs et tous les adhérents s'engagent à transmettre une bonne image de la discipline et du Club lors des entraînements et compétitions. Tout comportement, attitude violente ou antisportive de toute nature sera sévèrement sanctionné par une exclusion définitive du Club.

Lors de chaque situation d'opposition tout adhérent s'engage à maîtriser chacune de ses touches sur les adversaires et partenaires entraînement.

Article 6

Le Club se décharge de toutes responsabilités des mineurs de moins de 18 ans avant et après les horaires d'entraînement. Une participation des parents pourra être demandée, notamment pour les déplacements.

Article 7

Droit à l'image. Des photos peuvent être prises pendant les entraînements et les compétitions. Merci de nous faire part de votre refus de divulgation à l'inscription.

Article 8

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de force majeure (canicule, interdiction préfectorale, pandémie, etc....)

Article 9

Les cours de Boxe Éducative sont systématiquement suspendus pendant la durée des vacances scolaires. Le maintien ou l'annulation des autres catégories de cours adultes est fonction de la disponibilité des entraîneurs et coaches. Le club s'engage à informer les adhérents de la tenue ou non de ces cours via les canaux de communication officiels.

Nom :

Prénom :

Déclare avoir lu et accepte les conditions du règlement.

Pour les enfants mineurs : signature des parents et de l'enfant.

Le :

A :

Signature (Précédé de la mention « lu et approuvé »)



FEDERATION FRANCAISE DE BOXE

CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DE LA BOXE EDUCATIVE ASSAUT



Saison 2026-2027

Le certificat doit être établi par un médecin titulaire du Doctorat d'État et entièrement rempli.

Date, lieu, signature, numéro RPPS et cachet professionnel personnel du praticien obligatoire.

Note à l'usage du médecin examinateur :

- Ne pas omettre d'apposer votre signature et votre cachet personnel dans le cadre « certificat médical » prévu ci-dessous à cet effet.
- L'obtention de ce certificat est la conclusion d'un examen médical qui engage la responsabilité du médecin signataire.
- Le postulant doit subir une visite médicale obligatoire qui établira la normalité de l'examen clinique.
- Tout(e) postulant(e) qui sollicite une licence doit signaler au médecin auquel il(elle) demande ce certificat, toute anomalie de son état physique ou toute malformation congénitale ou acquise qu'il(elle) pourrait présenter.
- Tout certificat incomplet sera automatiquement refusé.

FFBoxe – Certificat d'absence de contre-indication à la pratique de la discipline suivante

☐ BOXE ÉDUCATIVE ASSAUT

Je soussigné(e) Docteur (prénom et nom obligatoires) :

Certifie que :

Mr, Mme (prénom et nom obligatoires) :

Date de naissance (obligatoire)/...../.....

Les combattants BEA, ayant plus de 40 ans, au 1^{er} septembre de l'année en cours doivent obligatoirement pratiquer une épreuve d'effort cardiaque maximale qui sera valable 3 saisons sportives consécutives.

Ne cocher qu'une seule case :

☐ Ne présente pas de contre-indication, décelable ce jour, à la pratique de la Boxe Educative Assaut

☐ Présente une contre-indication médicale à la pratique de la Boxe Educative Assaut.

Observations :

Certificat établi le :/...../..... À

Signature et cachet avec nom et prénom du médecin (obligatoire).

N° RPPS :

N° d'Inscription à l'Ordre des Médecins :